

Bonjour Monsieur LE MANACH,

Je vous prie de m'excuser de ne vous répondre que ce jour mais j'étais en attente d'un point technique avec notre exploitant.

Pour information, l'ARS a entrepris la recherche du CVM (Chlorure de Vinyle Monomère) dans l'eau distribuée depuis 2014. Nous nous intéressons à des secteurs à risques, c'est-à-dire qu'ils doivent répondre aux critères cumulés suivants : canalisations posées avant les années 80 et un temps de contact entre l'eau et le matériau supérieur à 48h. Dans les secteurs concernés les concentrations en CVM évoluent significativement avec l'augmentation de la température de l'eau.

La commune de Frespech fait l'objet de cette étude depuis 2018 et les secteurs concernés sont : Toustans Bas, Coudercat, Moulin de Colombat et Sougaillou.

Suite à la difficulté à maintenir le taux de CVM en-dessous de la limite réglementaire de 0,50 µg/L, il a été demandé par l'ARS de mettre en restriction d'usage les usagers suivants depuis le 03/12/2019 :

MME	PLANQUES	HUGUETTE	MOULIN DE COLOMBAT	47140	FRESPECH	CO
M	COMSTEDT	TOMMY	COLOMBAT	47140	FRESPECH	CO
MME	FAIVRE	PEGGY	COULANGES	47140	FRESPECH	CO
M	AMOUROUX	JEAN CLAUDE	VIDALET	47140	FRESPECH	CO
M	WATTRELOS	MICHEL	BOUSSAGOU	47140	FRESPECH	CO
MME	PIERARD	JOSIANE	LIEU DIT BOUSSAGOU	47140	FRESPECH	CO
MLLE	DUFFAUD	JULIE	BOUSSAGOU	47140	FRESPECH	CO
M	FANTINO	RAPHAEL	VIMENET	47140	FRESPECH	CO
M	MARICHAL	KEVIN	CERISAIE VIMENET	47140	FRESPECH	CO
M	COUDERC	NOEL	LA TUILERIE	47140	FRESPECH	CO
M	MIERMONT	STEPHANE	AUX AVIRMES	47140	FRESPECH	CO
M	MIERMONT	MICHEL	AUX AVIRMES	47140	FRESPECH	CO
M	CAMIADÉ	LAURENT	TOURNIE	47140	FRESPECH	SO
M	BUONAROTA	PATRICE	TOURNIE	47140	FRESPECH	SO
M	SIERAK	JEAN PIERRE	AUDUBERT	47140	FRESPECH	SO
M	DEJEAN		AUDUBERT	47140	FRESPECH	SO
MME	COLERIDGE	CATHERINE	SOUGAILLOU	47140	FRESPECH	SO
M ou MME	VAN IMMERZEELE	JOZEF	GARBIL	47140	FRESPECH	SO
M	SCEZUR		BOUSSAC	47140	FRESPECH	

Cette mise en restriction a fait l'objet d'une information préalable auprès de la mairie. La liste des usagers concernés a été présentée et validée par Madame le Maire fin novembre avec SAUR.

Pour ces usagers le courrier de mise en restriction a été distribué en main propre , avec l'eau en bouteille afin que l'agent SAUR puisse répondre à toutes les questions des usagers. Cette distribution en porte à porte auprès des usagers perdure tant que la restriction est en cours.

Il est prévu de mettre en place, dans un premier temps, des purges automatiques afin de maintenir le taux de CVM en-dessous de 0,50 µg/L.

Pour résoudre de façon pérenne, nous étudions des solutions soit de maillage soit de remplacement des canalisations problématiques.

Le Syndicat EAU47 s'est en effet doté d'un outils pour être réactif sur cette thématique qui est en train de prendre une grande ampleur au vu du nombre de secteurs concernés. Nous mettons tout en œuvre pour limiter dans le temps cette restriction. Les purges automatiques vont être commandées très prochainement et installées au cours de ce premier semestre. Je travaille en collaboration avec Laurent CASONATO sur cette partie.

Pour information, nous rencontrerons Madame GIRAUD le jeudi 6 février 2020 à 11h dans les locaux de SAUR à AGEN (avenue du Midi) pour faire le point sur votre commune. Vous y êtes cordialement invité.

J'espère avoir répondu à vos interrogations. Je reste à votre disposition pour tout complément.

Cordialement.

Barbara LACOSTE

Etudes et Réglementation

Syndicat Départemental EAU 47

997 Avenue du Docteur Jean Bru

47031 AGEN Cedex

Tél : 05 53 99 97 97